

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

**ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT LA PRESENCE DES CHIENS DOMESTIQUES SUR LE SITE
DU COL DE PORTE LE 21 JANVIER 2026**

N° G 55/2025

Le Maire de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse,

Vu les articles L 2212-1 à L 2213-2 et L2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L211-22 à L211-26, R211-11 et R211-12 du Code rural de la pêche maritime ;

Vu le règlement sanitaire de l'Isère ;

Considérant l'organisation de l'étape 10 – Col de Porte de la course internationale de chiens de traineaux « La Grande Odyssée VVF 2026 » le mercredi 21 janvier 2026 ;

Considérant qu'à cet effet, il convient de prendre toute mesure nécessaire afin de prévenir les désordres portant atteinte au bon déroulement de la manifestation et à la sécurité publique, et en particulier à la sécurité des chiens domestiques.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Le mercredi 21 janvier 2026, il sera formellement interdit de promener son chien, même tenu en laisse, sur le site d'arrivée et de départ de ladite étape sur le site du Col de Porte, défini en rouge sur le plan joint.

ARTICLE 2 :

La réglementation prévue dans l'article 1 devra également être respectée aux abords des pistes empruntées par La Grande Odyssée selon le plan joint.

ARTICLE 3 :

Il sera demandé aux propriétaires de chien de veiller scrupuleusement au respect des articles 1 et 2, sous peine de sanctions pour non-respect d'un arrêté municipal.

ARTICLE 4 :

Monsieur Le Maire et la gendarmerie nationale seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification.

Fait à Saint-Pierre de Chartreuse,
Le 15 octobre 2025



Le Maire,
Stéphane GUSMEROLI



SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE



COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

8 Place de la Mairie – 38380 SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE
04 76 88 60 18 - accueil@saintpierredechartreuse.fr